

MÉDECIN CONSEIL (H/F)



LE POSTE

Vous souhaitez réorienter votre carrière et bénéficier d'avantages liés au statut de médecin salarié en travaillant sur un champ d'activités variées ?

Vous recherchez un équilibre vie professionnelle / vie personnelle, une possibilité de télétravailler et des missions stimulantes ?

N'hésitez plus ! La MSA Bourgogne recherche des médecins conseils pour rejoindre son service Contrôle médical et dentaire.

Vous souhaitez découvrir la MSA et le métier ? Découvrez le témoignage de nos médecins conseil du réseau MSA :

<https://www.youtube.com/watch?v=tsbnaCtLVzM>

Localisation

La MSA Bourgogne couvre 4 départements : Côte-d'Or, Nièvre, Saône-et-Loire et Yonne.

Le poste peut être basé sur Dijon, Nevers, Mâcon ou Auxerre, en fonction du candidat.

Type de contrat

- CDI temps plein ou partiel (un temps partiel d'activité est compatible avec l'exercice d'une activité libérale ou salariée hors de votre secteur d'activité en tant que médecin conseil).
- Forfait annuel en jours.

Prise de fonction : dès que possible.

LE PROFIL RECHERCHÉ

Vous êtes titulaire d'un diplôme d'État de Docteur en médecine et avez :

- Des capacités d'anticipation, d'organisation et d'adaptation ;
- L'esprit d'initiative et êtes force de proposition ;
- Des qualités relationnelles, le sens de l'écoute et le goût du travail en équipe pluridisciplinaire ;
- La connaissance des outils informatiques et bureautiques ;
- Le permis B (déplacements ponctuels à prévoir sur la région Bourgogne).

VOS MISSIONS

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire composée de médecins conseils, chirurgien conseil, infirmiers et de personnels administratifs, vous serez amené.e à intervenir dans les domaines suivants :

- Assurer le suivi et l'accompagnement des assurés : arrêts de travail, accidents du travail et maladies professionnelles, ALD, invalidité... ;
- Évaluer la pertinence du parcours de soins de l'assuré et accompagner les situations particulières dans une approche globale en lien avec la médecine du travail, les services sociaux et le médecin traitant ;
- S'assurer du caractère médicalement approprié des soins présentés au remboursement et de leur conformité avec les dispositions législatives et réglementaires en vigueur ;
- Apporter à la caisse son expertise sur le système de santé ;
- Représenter la caisse et l'Institution dans les instances partenariales et conventionnelles ;
- Contribuer à la gestion du risque par des actions de maîtrise médicalisée des dépenses de santé et de lutte contre la fraude ;
- Contribuer aux missions de la caisse sur le volet organisation des soins, prévention, promotion de la santé.

L'ENTREPRISE

La Mutualité Sociale Agricole (MSA) est une entreprise de droit privé qui assure une mission de service public.

La MSA est le deuxième régime de protection sociale en France et prend en charge la couverture sociale de l'ensemble de la population agricole (actifs et retraités) et de ses ayants droit : non-salariés (exploitants, employeurs de main-d'œuvre) et salariés (d'exploitations agricoles, d'entreprises coopératives agricoles et d'organismes professionnels agricoles).

Organisée en guichet unique, elle gère la protection sociale de façon globale, de la santé à la famille, en passant par la retraite et le recouvrement. Elle prend également en charge la médecine du travail et la prévention des risques professionnels, et mène des actions à caractère sanitaire et social en complément de la couverture légale.

LES PLUS DE LA MSA

- Rémunération selon expérience, évolutive et incluant un 13^e mois ;
- Prime d'intéressement ;
- Prime de délégation ;
- Période d'essai de 4 mois non renouvelable ;
- Possibilité de télétravail ;
- Chèques déjeuners ;
- Plan d'épargne entreprise et plan épargne retraite avec abondement de l'employeur ;
- Comité Social et Economique (CSE) : chèques vacances, prise en charge de loisirs... ;
- 14,5 jours de récupération + 5 semaines de congés payés.

CONTACT

Pour toute information, vous pouvez contacter :

Marion DECOEUR

Chargée de recrutement et développement RH
decoeur.marion@bourgogne.msa.fr